Fribourg, Suisse. — 46me année. — N° 140 Le numéro 5 centimes Jeudi 15 juin 1916

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse. .	Fr. 1 50	4 —	7 —	13 —
Etranger	» 2 80	7 —	13 50	26 —

Abonnement par la poste 20 cent. en plus.
Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois.

O. I. X.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
HAASENSTEIN & VOGLER
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne ou son espace.
La Suisse. . . .	20 »	
L'Etranger . . .	25 »	
Réclames. . . .	50 »	

M. V. X.

Nouvelles du jour

Sur le théâtre oriental, violentes actions devant Czernovitz, à l'ouest de Louzk et au nord du Pripet. A Verdun, accalmie.

Le communiqué de Pétrograd d'hier annonce l'occupation de Snyatin, sur le Prouth, en amont de Czernovitz. La nouvelle était déjà connue par le bulletin austro-hongrois du 13. Une dépêche russe fait part que les communications de Czernovitz, chef-lieu de la Bukovine, avec Lemberg, sont interceptées, ce que nous avons supposé hier et ce qui était inévitable, les Russes étant maîtres de la rive nord du Prouth, le long de laquelle passe la voie ferrée. Les Russes auraient fait, avant-hier, 6000 prisonniers ; une dépêche semble mettre ce coup de filet en relation avec l'occupation de Snyatin ; dans ce cas, on inclinerait à croire que les Russes enflent leurs listes de prisonniers en y portant les blessés qu'ils ramassent sur les champs de bataille et ceux qu'ils recueillent dans les lazarets des localités envahies. Les statistiques russes sont accueillies avec réserve jusque dans les rangs des critiques militaires des journaux italiens. Les énormes contingents de prisonniers annoncés dès le début ont paru disproportionnés avec le faible nombre des canons capturés. Il est vrai que le butin d'artillerie s'est graduellement augmenté depuis. Une note du quartier-général austro-hongrois conteste néanmoins les *chiffres* allégués par l'adversaire. Elle affirme que « les pertes austro-hongroises totales n'approchent pas, même de loin, les chiffres que les Russes publient pour les seuls prisonniers ».

Outre ce qui vient d'être dit du front de Bukovine, les communiqués d'hier annoncent que, dans le secteur de Doubno, les Russes ont atteint Demidovka et Kozin, à trente kilomètres à l'ouest et au sud-ouest de Doubno. Dans le secteur de Louzk, les Russes se sont avancés vers l'ouest jusqu'à Zatourzy, à dix kilomètres plus loin que Torczyn, dont il a été question hier.

Sauf cela, le front n'a pas subi de modification. Le passage du Prouth, à Czernovitz, est ardemment disputé. Sur la Strypa, la brèche de Bouczacz n'a pas été élargie. La mauvaise orthographe d'un bulletin avait fait situer, hier, les Russes à quinze kilomètres au delà de la Strypa ; or, la localité où s'est passé le combat relaté est située sur la Strypa même : c'est Zavarnitsa, près de Visniovzyk, *au nord de Bouczacz. Dans* le rayon de Bouczacz, l'avance russe s'est arrêtée à cinq kilomètres au delà de la Strypa.

Dans le secteur de Tarnopol, la résistance austro-allemande tient toujours les Russes en échec à l'est de Kozlof et de Jezierna.

En Volhynie, entre Doubno et Louzk, Mlynof et Targovitsa tiennent encore. Au nord de Louzk, l'aile gauche austro-allemande n'a pas bougé.

Le commandement russe a annoncé que des troupes allemandes avaient été transportées depuis la région au nord du Pripet sur le front autrichien, pour prêter main-forte contre l'offensive russe. Supposant le secteur allemand affaibli, il l'a fait attaquer avec force, dans la région de Baranovitsi, qui est le point de rencontre des lignes de chemin de fer de Vilna, de Bialystock et de Brest-Litovk, *et qui est, par conséquent, d'une suprême* importance. Ces attaques ont été repoussées, d'après un bulletin de Berlin et de Vienne. Il est probable que l'effort sera renouvelé. Les états-majors allemand et autrichien paraissent attendre que le plan de l'adversaire se soit complètement révélé pour lui donner la réplique.

***

A Verdun, le communiqué allemand annonce huit cents prisonniers faits dans les combats autour de Thiaumont, pendant les journées du 12 et du 13, que l'avant-dernière note Havas a qualifiées d' « infernales ».

Près d'Ypres, les Anglais ont recouvré la majeure partie du terrain qu'ils avaient perdu dans la zone sud-est de la place. Il s'agit de hauteurs qu'ils n'auraient pas dû se laisser arracher et qu'ils ne pouvaient abandonner aux Allemands sans grave danger pour la ville.

***

Le gouvernement grec, pour n'avoir pas à obéir aux injonctions des Alliés de chasser les Bulgares du territoire hellénique, a décidé de démobiliser toute l'armée, ne gardant sous les armes que le contingent de l'état de paix : trente mille hommes.

Les Alliés, qui avaient des raisons de craindre que l'armée grecque ne fît un mauvais parti à l'armée expéditionnaire franco-anglaise, sont maintenant rassurés. Le général Sarrail prend ses mesures pour attaquer les Bulgares.

***

L'émeute d'Irlande, de triste mémoire, a cependant eu pour effet de faire avancer la question du Home Rule, qui était devenue brûlante au moment où éclata la guerre européenne et que le ministère britannique avait été si heureux d'ajourner à la fin des hostilités.

Nos dépêches ont déjà signalé que M. Lloyd-George proposait de mettre immédiatement en vigueur la loi du Home Rule, mais d'en excepter la province orangiste de l'Ulster. Dans un discours qu'il a prononcé, dimanche, à Dublin, au cours d'une réunion du parti nationaliste, M. John Redmond, le *chef du parti, s'est déclaré favorable à la pro*position de M. Lloyd-George, qui sera certainement adoptée par le ministère. Il a ajouté qu'il était nécessaire, à cet effet, de présenter immédiatement une loi de circonstance envisageant la période de guerre, pour rendre aussitôt applicable, dans toute la mesure du possible, la loi fondamentale d'autonomie. Il propose donc que, jusqu'au rétablissement de la paix, les membres irlandais de la Chambre des communes continuent de siéger à Londres ; que les six comtés de l'Ulster soient laissés comme actuellement sous *le gouvernement impérial*, mais qu'on étudie, dans une conférence des représentants de tous les pays de l'empire, la situation définitive des six comtés protestants qui ne seront pas compris dans l'autonomie irlandaise. Rappelons que ce sont les orangistes eux-mêmes qui ne veulent pas être soumis à la majorité du parlement irlandais qui, plus tard, tiendra ses assises à Dublin.

***

C'est presque dans tous les partis italiens une chasse effrénée aux portefeuilles de ministre. Les partis interventionnistes siègent, pour ainsi dire, en permanence, comme un comité de salut public. Ils entendent bien se *tailler, dans le nouveau ministère*, la part du lion et ils montent la garde autour des avenues qui conduisent au pouvoir. Ils ont déjà réussi, semble-t-il, à éliminer M. Tittoni et les partisans de Giolitti.

L'ambassadeur italien à Paris était tout indiqué pour prendre la succession de M. Sonnino aux affaires étrangères. C'est un homme rompu aux secrets et aux traditions de la politique européenne et personne n'a eu une plus large part dans les événements qui ont décidé l'Italie à participer à la guerre. C'est un des premiers parlementaires d'Italie, mais il a le tort d'appartenir à la droite libérale et de n'être pas franc-maçon.

Les partisans de la guerre à outrance craignent le retour des amis de Giolitti qu'ils appellent des germanophiles et des « neutralistes » à tout crin. Déjà, ils ont manifesté, sur les places des grandes villes, au cri de « A bas Giolitti ! ». Les giolittiens se sont d'abord montrés très irrités de cet ostracisme, mais un mot d'ordre autorisé est venu les calmer. « Laissez faire les interventionnistes, leur a dit le chef ; laissez-les encore prendre toute la responsabilité de la guerre. »

***

Une discussion, entre le *Temps* de Paris et l'agence Wolff, donne occasion d'enregistrer que le Trésor impérial russe tirait de la Pologne un revenu annuel de 250 millions de roubles, soit 650 millions de francs. Environ quatre-vingt millions provenaient des impôts directs ; deux cent millions des *impôts indirects (boissons, tabacs, sucre, etc.)*, deux cent trente millions des droits de *douane. Les deux cinquièmes* de ces revenus étaient affectés aux besoins de la Pologne ; les trois cinquièmes étaient absorbés par les dépenses générales de l'empire.

Les « pleins pouvoirs » au Conseil national

—o—

Berne, 14 juin.

Nous voilà au début de la grande discussion sur les *rapports 1 et 3 sur les pleins pouvoirs*, du mois de décembre 1914 et du mois de mai 1916. Le rapport 2 a été discuté et approuvé à la dernière session.

La commission de neutralité ou des pleins pouvoirs a réparti son travail entre cinq commissions : affaires politiques (rapporteur, M. Calame) ; affaires économiques (M. Chuard) ; affaires financières (M. Suter) ; affaires juridiques (MM. Gœttisheim et Kœnig) ; affaires militaires (M. Bühlmann).

Un débat général sur l'entrée en matière fut jugé superflu. Toutefois, MM. Spahn et Secretan, au nom de la commission entière, ont commencé les débats par quelques communications et considérations générales. La divergence de vues entre les deux courants dans le Conseil national a éclaté aux yeux dès ces premières paroles. M. Spahn a insisté sur les bonnes raisons de la commission, qui l'avaient décidée d'abord d'ajourner ses rapports jusqu'après la guerre ; M. Secretan, par contre, est venu constater que ceux qui avaient raison sont ceux qui demandaient à la commission de sortir de son mutisme. M. Spahn a conjuré le Parlement de se modérer et de renoncer à toucher à des points qui, après la guerre, doivent être relevés sans doute, mais qui, discutés maintenant, peuvent plutôt nuire à la neutralité, à l'unité et à la confiance mutuelle. M. Secretan, de son côté, a proclamé que clarté et vérité sont les fondements de la démocratie, que la presse est l'organe nécessaire de l'opinion publique, que les incidents non encore éclaircis, légués par la session de mars, doivent être liquidés à fond.

Ce désaccord, manifeste entre les deux rapporteurs, a provoqué immédiatement un certain malaise dans la salle. Ce fut de l'énervement lorsque M. Grimm, demandant la parole, s'attaqua à un article de la presse « gouvernementale » (*il s'agit du Bund*), où le travail sérieux de la commission des pleins pouvoirs se trouvait critiqué comme une façon de s'arroger des compétences. M. Jæger fit entendre une protestation tonitruante contre le prépinant socialiste, accompagnée d'un ton de mécontentement contre la commission, dont il ne fait pas partie !

Heureusement, cette polémique s'est éteinte. Les esprits irrités se sont calmés de nouveau, et après l'entrée en matière, que personne n'a combattue, M. Suter, de Zofingue, surnommé le petit colonel, commença d'une voix pacifique, son rapport sur le chapitre des affaires financières.

La commission proposait l'ordre du jour suivant : « Considérant qu'il est justifié de prélever un impôt fédéral sur les bénéfices de guerre ; considérant, d'autre part, que les retards considérables qu'entraînerait une revision constitutionnelle compromettrait la perception de cet impôt, constate l'urgence d'une décision immédiatement exécutoire et invite le Conseil fédéral à user des pleins pouvoirs conférés le 3 août 1914, pour prendre les mesures nécessaires au prélèvement d'un impôt équitable sur les bénéfices extraordinaires réalisés pendant la guerre. »

Le rapporteur, M. Suter, s'est borné à expliquer que, vu l'urgence de la question et l'unanimité de l'opinion publique en *faveur d'un impôt de ce genre, une revi*sion constitutionnelle paraît inutile ; c'est au Conseil fédéral à prendre sans hésitation les mesures nécessaires, en vertu de ses pleins pouvoirs et soutenu par une invitation expresse du Parlement.

Une minorité de la commission, composée des trois socialistes et d'un démocrate d'extrême gauche, *tout en se déclarant d'accord avec la* majorité, voudrait ajouter quelques directions générales à l'adresse du Conseil fédéral. Elle veut préciser les principes suivants : l'impôt doit frapper les bénéfices de guerre réalisés depuis août 1914 ; sera réputé bénéfice de guerre tout bénéfice excédant de 10 pour cent au moins le rendement commercial normal, les bénéfices de guerre inférieurs à 5000 fr. n'entrant pas en ligne de compte ; l'impôt sera progressif et le taux montera jusqu'à concurrence de 30 pour cent du bénéfice imposable. M. Howard Eugster s'est fait le porte-voix de cette minorité de la com*mission, à la proposition de laquelle M. Secre*tan a refusé purement et simplement son assentiment. Son raisonnement peut être résumé comme suit : Il y a deux voies ouvertes pour arriver à un impôt de guerre, la voie normale de la revision constitutionnelle et la voie extraordinaire des pleins pouvoirs. Cette dernière voie peut s'imposer quand un danger serait imminent pour la neutralité politique, l'indépendance économique ou le crédit du pays. Ce n'est pas le cas dans la question de l'impôt sur les bénéfices de guerre ; les accapareurs fileront par la tangente ; ils prendront le prochain express, leurs billets de banque dans le portefeuille. Si le Conseil fédéral persiste à vouloir faire usage ici de ses pleins pouvoirs, qu'il le fasse sous sa propre responsabilité. Mais ce n'est pas le rôle du Parlement de s'associer à ce procédé.

Cette manière de voir a été combattue par les cinq orateurs qui ont suivi, MM. Fazy, *Musy*, Speiser, Mœchler et M. le conseiller fédéral Motta. Le député genevois a opposé à M. Secretan l'argument qu'il est illogique de refuser la collaboration du Parlement après avoir réclamé à grands cris le respect des prérogatives parlementaires par le gouvernement.

M. Musy a exposé les vues de la majorité de la commission, à savoir que l'urgence évidente de la réalisation de l'impôt sur les bénéfices de guerre constitue un cas typique de l'application pleinement justifiée des pleins pouvoirs. L'impôt projeté perd une bonne partie de son effet si la voie compliquée de la revision constitutionnelle est choisie. Le problème financier a son côté politique très accentué, et il s'agit aujourd'hui, en jetant la base de l'impôt sur les bénéfices de guerre, de faire un acte de bonne politique.

De façon très incisive, M. Speiser a justifié, de sa part, la proposition en jeu. Nous avons conféré, dit-il, le 3 août 1914, les pleins pouvoirs au Conseil fédéral ; pourquoi ne pourrions-nous pas lui donner, le 14 juin 1916, un mandat précis ? Il est réjouissant que le Conseil fédéral vienne, volontairement, nous questionner sur ce point spécial. C'est un problème de conscience qui se pose. Si nous renonçons à la voie normale d'une revision constitutionnelle, cela peut paraître dangereux à quelques-uns, comme précédent, mais les temps que nous traversons sont dangereux eux aussi.

Ici, le député de Bâle a insisté sur la nécessité de faire une distinction entre les profits de guerre. Le bénéfice anormal qu'une entreprise industrielle peut avoir réalisé par la seule raison de l'absence forcée de la concurrence étrangère ne saurait être mis sur le même pied que les profits encaissés du jour au lendemain par certains spéculateurs qui, ajoute malicieusement M. Speiser, n'ont pas choisi domicile à Bâle, mais plutôt à Zurich et à Berne. Les bons exercices dont bénéficie notre industrie permettent la consolidation de nos entreprises nationales, en attendant le moment critique où nos voisins voudront transformer de nouveau leur énergie guerrière en énergie pacifique.

Le député de Bâle a ajouté encore quelques réflexions au sujet des règles à choisir pour établir les détails de l'impôt en question. Il a combattu une législation *ab irato*, c'est-à-dire s'inspirant d'aigreur envers les bénéficiaires des industries prospères ; l'imposable aussi pourrait *agir ab irato et, pour se venger des tracasseries* dont il se croit l'objet, soutirer à l'Etat le gain réalisé. La Confédération, dans le domaine des mesures financières, n'a aucun intérêt, à l'heure actuelle, à se créer une réputation de sévérité excessive.

Après quelques observations de M. Mœchler à l'adresse de M. Secretan, le chef du département des finances, M. Motta, a pris la parole. Il dit croire deviner la pensée de M. Secretan, et il suppose que celui-ci voudrait réserver au Conseil fédéral le rôle de bouc émissaire pour tous les faits et gestes ayant trait aux pleins pouvoirs ; par contre, le parlement devrait rester hors de toute compromission, comme la femme de César.

M. Motta est d'avis que l'assentiment tacite du peuple peut être présumé sans hésitation. Une revision constitutionnelle dépasse de beaucoup l'importance éphémère de l'impôt projeté. Lorsque la commission d'experts convoquée par *le département affirmait la nécessité d'une revi*sion constitutionnelle, le projet paraissait bien compromis : Sa réalisation n'aurait pas été possible avant le milieu de l'année 1917. La commission des pleins pouvoirs se rendit, heureusement, aux arguments développés par le département. Ainsi est née sa proposition. Si les spéculateurs, à cette seule annonce d'une imposition prochaine, prennent le large, comme le craint M. Secretan, alors tant mieux !

M. le conseiller fédéral s'étonne que M. Secretan s'oppose à une consultation des Chambres fédérales. En soumettant la question au parlement, le gouvernement agit pleinement dans l'ordre d'idées consacré par le « pacte de Berne », conclu au mois de mars, et il fait acte d'application de ce pacte.

Comme les orateurs précédents, M. Motta a combattu les propositions supplémentaires, présentées par la minorité de la commission. Quant à l'application de l'impôt aux bénéfices réalisés *dès le mois d'août 1914, quant à l'application* aussi du système progressif et au relèvement du taux maximum de 15 pour cent conseillé par les experts, le projet du département fait droit déjà aux idées de la minorité. Les autres points de l'amendement sont superflus, sinon nocifs.

MM. Muller, Weber et Scherrer-Füllemann ont maintenu l'opportunité de l'amendement de la minorité. Une proposition, peu réfléchie, de M. Weber, de fixer, dans l'amendement, la participation des cantons au rendement de l'impôt a provoqué une déclaration de M. Motta, que le projet prévoit cette participation, et une réserve de M. Hæberlin, que la part des cantons doit être limitée à une provision équitable.

Après une réplique de M. Secretan à ses contradicteurs, le débat était épuisé. Au cours de la discussion, MM. Fonjallaz et Freiburghaus ont déclaré retirer leur motion qui fait double emploi avec la proposition.

A la votation, le sous-amendement Weber est rejeté par 70 voix contre 46 ; de même l'amendement de la minorité par 99 voix contre 23 (d'extrême-gauche).

La proposition de la commission est approuvée par 133 voix contre 8 (les députés romands du Centre et M. Piguet, Locle).

C'est un très beau succès pour le chef du Département, succès semblable à celui qui a été obtenu lors de la décision sur l'impôt de guerre. *Si les mesures financières futures reçoivent* le même accueil au Parlement, tout finira bien.

***

La Droite propose, pour remplacer M. Bueler, démissionnaire, M. de Streng comme membre de la Commission des finances. L'élection se fera vendredi.

Au Conseil des Etats

—o—

Berne, 14 juin.

Entre les nombreuses questions traitées au Conseil des Etats, ce matin, à propos de la gestion des C. F. F., quelques-unes se détachent avec un relief particulier.

Il y a d'abord la question de l'heure d'été, soulevée à nouveau par M. Winiger. Le représentant de Lucerne admet le motif de tardivité qui a poussé le Conseil fédéral à prendre sa décision négative. *Mais il pense que ce n'est pas là* une décision de principe. L'introduction de l'heure d'été n'est pas seulement une mesure de guerre, c'est aussi une mesure économique, dans l'intérêt surtout de l'industrie électrique. L'orateur espère que le Conseil fédéral laissera la question ouverte et que l'introduction de l'heure d'été sera examinée de nouveau pour les années prochaines.

Le chef du Département des chemins de fer, M. Forrer, est pleinement d'accord sur l'interprétation de M. Winiger. Le Conseil fédéral ne perdra pas de vue cette question, qui demeure à l'ordre du jour. Il est probable, en effet, que les Etats belligérants maintiendront l'heure d'été encore après la guerre. Ce sera une question à régler par voie d'entente internationale.

Le dernier mot en cette affaire est prononcé par M. Ammann, rapporteur de la commission. Le représentant de Schaffhouse, considérant le vent frais qui souffle aujourd'hui sur la ville *fédérale, ne regrette pas trop la non-introduction* de l'heure d'été. Le ciel de la Saint-Médard n'est pas d'un éclat tel que nous devions avancer nos montres d'une heure. En Allemagne, d'ailleurs, les paysans ne sont pas ravis de cette innovation, car, disent-ils, les vaches produisent moins de lait depuis le nouvel horaire.

Une autre question a été fort fort débattue dans la séance de ce jour. La promesse Comtesse ! L'ombre de Banco revient donc toujours... L'ancien chef du Département des chemins de fer, M. Comtesse, a fait une promesse qui le rendra célèbre à jamais. Si son grand passé politique et administratif ne devait pas déjà faire passer son nom à la postérité, la conversation qu'il eut un jour avec les délégués du personnel des C. F. F. suffirait à lui assurer cette immortalité. Le fait est connu à satiété. Peu de jours avant la votation populaire sur les assurances, les cheminots voulurent savoir, de la bouche de M. Comtesse, si les avantages dont *ils jouissaient sous le régime de la responsabilité* civile seraient perpétués sous le régime des assurances. M. Comtesse, en sa qualité de chef du Département des chemins de fer, n'hésita pas à répondre affirmativement. Et les cheminots votèrent pour la loi sur les assurances.

On s'est demandé depuis lors si la promesse Comtesse n'était qu'un bon billet de la Châtre ou si les pouvoirs fédéraux étaient tenus de remplir cet engagement. Cette question n'est plus douteuse, et, aujourd'hui, les C. F. F. s'apprêtent à payer la traite souscrite par l'ancien chef du Département des chemins de fer.

M. von Arx s'est prononcé, ce matin, très ouvertement, pour que la situation des cheminots ne soit pas amoindrie. M. Winiger a mis en relief le sacrifice que l'accomplissement de la promesse Comtesse coûterait à la caisse des C. F. F. Par contre, M. Legler, de Glaris, a sévèrement jugé le système qui consiste à acheter plus ou moins le vote d'une classe d'électeurs par des garanties spéciales données à cette classe.

Après un échange de vues sur le déficit de la caisse des pensions des C. F. F. et un exposé de

M. Usteri sur les principes qui seront appliqués dans la classification des risques par la caisse nationale d'assurance-accidents, le débat a été clos. Les comptes et la gestion des C. F. F. pour 1915 sont approuvés. Séance levée à midi.

La guerre européenne

FRONT OCCIDENTAL

Journée du 13 juin

Communiqué français d'hier mercredi, 14 juin, à 3 h. de l'après-midi.

Entre l'Oise et l'Aisne, une forte patrouille allemande a été repoussée à coups de fusil au sud-est de Moulin-sous-Touvent. Les Français ont enlevé un petit poste allemand dans la région de Venizel, à l'est de Soissons.

Sur la rive droite de la Meuse, les Allemands ont bombardé violemment cette nuit les positions françaises au nord de l'ouvrage de Thiaumont, dans les bois de Vaux et du Chapitre et au sud du fort de Vaux ; mais il n'y a eu aucune action d'infanterie.

Sur la rive gauche, la lutte d'artillerie a été intermittente.

Dans les Vosges, hier, les Français, dans un coup de main sur la croupe au sud de Sengern, au nord de Thann, ont enlevé des prisonniers.

* * *

Communiqué allemand d'hier mercredi, 14 juin :

Sur les hauteurs au sud-est de Zillebeke, une partie de nos nouvelles positions a été perdue au cours des combats d'hier.

A droite de la Meuse, nous avons enlevé dans les combats des 12 et 13 les positions ennemies situées à l'ouest et au sud de la ferme de Thiaumont. Nous y avons fait prisonniers 793 Français, dont 27 officiers, et avons pris 15 mitrailleuses. Des entreprises de patrouilles allemandes ont eu du succès vers Maricourt (au nord de la Somme) et en Argonne.

Journée du 14 juin

Communiqué français d'hier mercredi, 14 juin, à 11 h. du soir :

Sur tout le front au nord de Verdun, l'activité de l'artillerie a été intermittente au cours de la journée.

Rien à signaler sur le reste du front.

Un discours de M. Briand

Paris, 13 juin.

(Havas.) — La conférence économique alliée s'est ouverte mercredi. M. Briand a salué les délégués.

Il a dit : « Il ne suffit pas de vaincre ; il faut après la victoire garantir par une union économique le développement intensif des ressources matérielles des pays alliés, l'échange de leurs produits et leur répartition sur les marchés mondiaux. »

Il a ajouté : « La guerre a démontré surabondamment vers quel esclavage économique on prétendait nous entraîner. Le mal était déjà très grand, les adversaires, très près de réussir, mais les immenses sacrifices consentis ne seront pas vains si nous savons assurer la libération économique du monde et restaurer les saines pratiques commerciales par une libre association interalliée. Nous devons, pour cela, entrer résolument dans les voies nouvelles. Il faudra aussi procéder à la restauration économique des différents pays victimes de l'occupation ennemie. Pour cela, la solidarité des Alliés devra réclamer des mesures exceptionnelles de récupération sur l'ennemi vaincu, de défense et de protection. Enfin, nous devons aménager l'intérieur de notre alliance économique contre le danger commun. »

M. Briand a conclu :

« Il faut qu'au travers des délibérations qui s'ouvent, passe déjà le souffle ardent de la guerre et la ferme volonté de vaincre. La valeur et les souffrances de nos héroïques soldats, les deuils que la mort sème si nombreux, les espoirs certains engendrés par tant de sublimes sacrifices, présideront et animeront vos travaux, destinés à préparer des lendemains réparateurs. »

FRONT AUSTRO-RUSSE

Vienne, 14 juin.

Communiqué autrichien :

En Bukovine, des attaques russes ont été repoussées au sud de Bojan et au nord de Czernovitz.

Quant au reste, au sud du Pripet, la situation est inchangée, sans événements importants.

Au nord de Baranovitsi (nord du Pripet), hier matin, les troupes allemandes et austro-hongroises ont été exposées à un tir très violent de l'artillerie russe. Le soir l'ennemi a attaqué les positions mais il a été partout complètement repoussé.

Finalement, l'artillerie adverse a fait feu sur les masses russes en retraite.

Berlin, 14 juin.

* * *

Communiqué allemand :

Sur le front au nord de Baranovitsi, l'ennemi a passé à l'attaque. Après une violente préparation d'artillerie, des masses compactes se sont élancées sept fois contre nos lignes. Les Russes ont été chaque fois repoussés ; ils ont eu des pertes très lourdes.

Pétrograd, 14 juin.

* * *

Communiqué russe :

Sur tout le front depuis le sud de la Polésie (marais du Pripet) jusqu'à la frontière roumaine, nos troupes continuent à refouler l'ennemi.

Au cours de la journée d'hier, nous avons capturé de nouveau 20 officiers, 6000 soldats, 6 canons, 10 mitrailleuses, beaucoup de caissons, faissant un total enregistré de prisonniers et de trophées depuis le début des opérations, de 1720 officiers, environ 120,000 soldats, 130 canons et 260 mitrailleuses.

Sur la route conduisant à Vladimir-Volhynski, l'ennemi oppose une résistance acharnée. Les combats se déroulent à l'ouest du village de Zatourzy, à mi-chemin entre Louzk et Vladimir-Volhynski.

A l'ouest de Doubno, nos troupes, refoulant l'ennemi, ont progressé au delà du village de Demidovka et au sud-ouest de Doubno, se sont emparées du village de Kozin.

Au nord de Bouczacz, dans la région de la rive droite de la Strypa, l'ennemi a prononcé de puissantes contre-attaques. Dans le combat d'hier, nos troupes ont réussi à refouler l'ennemi. Elles occupent les hauteurs sur la rive ouest de la Strypa, dans la région de Haïvorouka-Boboulince.

Au sud du Dniester, nous avons occupé la ville de Sniatyn.

La lutte pour la possession de la tête de pont de Czernovitz continue.

Dans la région de Baranovitsi et plus au sud jusque dans la région de la Polésie, au cours de la journée d'hier, ont eu lieu plusieurs rencontres avec des pertes considérables pour l'ennemi.

Un discours de M. Tisza

Budapest, 14 juin.

(B. C. V.) — Au cours de la discussion du budget provisoire, le comte Tisza, chef du ministère, prend la parole. Il déclare d'abord vouloir informer la Chambre des événements sur les divers fronts. Il rappelle l'offensive contre l'Italie, au sujet de laquelle il ne peut entrer « dans des détails parce que les opérations continuent ». Il peut cependant déclarer que « l'armée a conquis des lauriers immortels ». Enfin, il mentionne la formidable offensive de la Russie qui se poursuit. « Cette offensive, dit le président du conseil, a apporté à la Russie de notables succès sur deux points. » L'orateur n'a pas l'intention de les nier, de les déprécier ou de les amoindrir. *(Approbation générale.)* Il croirait offenser la nation hongroise en taisant des événements fâcheux. « Je puis cependant déclarer en toute sincérité, poursuit-il, que nos troupes continuent le combat avec une vaillance, une endurance et une confiance incomparables. La plus grande partie de notre front, dit-il, est en notre solide possession ; toutes les mesures nécessaires ont été prises, de sorte qu'on peut espérer que ces événements ne seront que des épisodes passagers et que nous pouvons avoir une pleine confiance dans la victoire finale. » *(Vifs applaudissements.)*

Combats navals

Stockholm, 14 juin.

(Havas.) — Dans la nuit du 13 au 14 juin, six trawlers allemands, armés, sont entrés en lutte avec des navires ennemis. L'issue du combat est inconnue. Un trawler allemand est entré, le 14 juin, dans le port de Nyhoeping, avec cinq blessés. L'équipage a refusé de donner des détails.

Berlin, 14 juin.

(Wolff.) — Dans la nuit du 13 au 14, le navire auxiliaire allemand *Hermann* a été attaqué dans la baie de Norkohping (au sud-est des récifs de Stockholm), par quatre contre-torpilleurs russes. Après une vaillante défense, il a été incendié par le tir ennemi. L'équipage a fait sauter le navire. Le commandant et une grande partie de l'équipage ont été sauvés.

Une escadre allemande en route

Londres, 15 juin.

Havas. — L'*Evenig News* apprend d'Amsterdam que, le 13 juin, une escadre allemande de 7 grands navires de guerre, précédée d'un zeppelin, a été aperçue à 6 heures 30 du soir, passant les îles de la Frise et se dirigeant vers l'ouest.

Conférence des nationalités

Le 27 juin et les jours suivants, aura lieu, à Lausanne, la troisième conférence des nationalités. Cette conférence est organisée par l'Office central de l'union des nationalités, qui a transféré son siège de Paris à Lausanne, jusqu'à la fin de la guerre.

Les deux précédentes conférences des nationalités ont eu lieu à Paris en 1912 et 1915 et furent présidées par M. Paul Painlevé, actuellement ministre de l'instruction publique, et M. Charles Seignobos, professeur à la Sorbonne. Plus de vingt nationalités y étaient représentées.

L'ordre du jour de la troisième conférence est le suivant :

La guerre mondiale et les nationalités ; la paix durable et le principe des nationalités ; les diverses questions des nationalités actuellement posées ; les neutres et les nationalités opprimées.

Les personnes désireuses de prendre part à la conférence peuvent s'inscrire jusqu'au 25 juin au secrétariat : Villa Messidor, Chemin de l'Elysée, Ouchy-Lausanne.

Nécrologie

M. Hermann Brink

On annonce la mort de M. Hermann Brink, rédacteur en chef de la *Germania*, le grand organe catholique allemand. M. Hermann Brink était âgé de 65 ans. Il était Westphalien.

Il y a une année

15 juin 1915

Les Anglais attaquent et font reculer les lignes allemandes au nord-est d'Ypres, à Bellewaerde ; ils échouent dans une attaque à l'ouest de La Bassée.

En Galicie, au nord du Dniester, les Russes sont rejetés sur le front Cieszanof-Niemirof-Javorof-Sadova-Wysznia (40,000 prisonniers depuis le 12 juin). Au sud du Dniester, l'armée Pflanzer-Baltin s'empare de Nizniof, passage du fleuve sur la ligne Stanislavof-Bouczacz. Lutte violente devant les têtes de pont de Mikolaïof, Zydaczof et Halicz. Le général Linsingen dément avoir perdu 15,800 prisonniers dans l'échec de Zuravno ; il en avoue 700.

En Bukovine, les Russes évacuent Czernovitz.

LA CROIX DE GUERRE

M. Maurice Barrès, l'illustre maître, continue de publier, en volumes, en recueils plus proprement, les articles de combat, de flammes et d'enthousiasme qu'il a fait paraître, chaque jour, depuis le début de la guerre, dans l'*Echo de Paris* *.

Il est peu d'auteurs, aujourd'hui surtout, qui puissent nourrir la prétention de réunir en un volume compact des articles écrits au gré des circonstances et revêtant inévitablement la marque capricieuse et versatile de ces longues péripéties de guerre. On sait combien se flétrissent vite, d'habitude, les couronnes de feuillages déposées sur la tombe du jour passé. Au contraire, sans qu'il soit besoin d'y apporter une retouche quelconque, l'ouvrage de M. Barrès, fruit de la sensation journalière et passagère, présente, comme par enchantement, un caractère d'unité absolue, et, ce qui mieux est, d'actualité continue. C'est l'hymne sonore, le coup de clairon, c'est l'étendard enflammé d'une éloquence qui, depuis le premier jour, exalte l'ardeur patriotique des combattants et leur indique, d'un geste ininterrompu, le chemin de la suprême victoire ! Seule, tout au plus, l'angoisse des premiers jours a-t-elle fait place, depuis la Marne, à une inaltérable confiance.

Il y a une grande sérénité dans cette foi, dans cette certitude du triomphe final. Ces pages n'expriment aucune des brutales incitations au carnage qui ont avili tant de poèmes guerriers et tant de proclamations. Dans une langue merveilleuse, où des phrases, pour n'avoir pas été « criées » comme celles de Flaubert, n'en revêtent pas moins un caractère de netteté, de souplesse, de pureté classique inouïe, M. Barrès élève les événements les plus douloureux à un plan supérieur où se dégage leur signification durable.

Comme on est loin déjà, avec ce maître du mysticisme universel, de la vieille école dilettantiste qui agonise ! Quelle distance, dans l'inspiration philosophique, entre ce néophyte du spiritualisme et le sensualiste Anatole France du *Jardin d'Epicure* et de l'*Ile des Pingouins*, qui estime qu'il faut changer souvent d'opinion pour être sûr d'être une fois dans le vrai ; ou ce prodigieux et délicat encyclopédiste de la pensée, cet ironique et persiflant Rémy de Gourmont, qui vient de mourir et qui s'éleva, sa vie durant, avec tant d'ardeur et de fiel contre « l'horrible manie de la certitude ».

La nouvelle génération, celle des Péguy, des Psichari, des Vallery-Radot, celle qui s'immole sur les champs de bataille au nom d'un idéal, celle qui a découvert, enfin, une vérité objective et qui ne craint pas de l'affirmer et de la proclamer, cette génération-là s'est détournée de ces sceptiques voluptueux qui cherchent à confondre dans une même raillerie le vrai et le faux, le noble et l'abject, le sublime et l'horrible, et dont la fin est de réaliser psychologiquement les systèmes les plus divers sans s'arrêter à aucun ; pour qui, enfin, le vrai n'est qu'un état de conscience.

Pour n'avoir pas réprouvé directement ces doctrines d'anarchie intellectuelle et morale qui, sous les aspects d'un indulgent mépris, cachent en réalité la plus sombre haine du Christ, la négation de l'ordre, l'ironique dédain de toute vertu morale, M. Barrès n'a pas moins manifesté l'écœurement qu'il en ressentait jusqu'au fond de son âme. Une autre conception de la vie, bien plus élevée et bien plus réconfortante, anime l'œuvre tout entière de ce sceptique mystique, dont on ne doit pas désespérer que les yeux s'ouvrent un jour à la lumière d'Abraham, tant les choses de la vie intérieure et le fonds de religiosité qui réside en toute chose — je pense aux premières pages de la *Colline inspirée* — ont d'attrait pour sa sensibilité et de prise sur sa belle et lucide intelligence. On a le sentiment tout à fait net, à le lire, qu'il pressent pour ainsi dire l'inaccessible mystère, pour lequel les autres n'ont eu que des sarcasmes ou un sourire.

Cette orientation religieuse s'affirme très vigoureusement dans ses articles quotidiens. Cette interprétation mystique de notre destinée s'y accuse de plus en plus. Elle s'élève presque à la hauteur d'un principe rationnel de causalité. Pour cet idéaliste, dont un homme d'Eglise a pu dire, non sans esprit, qu'il « flirtait » avec nous, la guerre que nous vivons revêt la plus haute signification morale. L'âme radieuse de Jeanne d'Arc, dont il chantait encore les vertus dans un admirable livre, paru tout récemment chez Champion et vendu au profit des mutilés de la guerre, cette âme frêle, muette et lumineuse domine les événements du jour. A l'instar de ces dieux homériques, dont l'intervention constante ranimait le courage des guerriers, la sublime Lorraine est partout qui vivifie, qui enflamme, qui transfigure les valeureux troupiers, qui confère à tout le champ de bataille le caractère d'un autel immense, où l'on sacrifierait des milliers de corps héroïques et pantelants au triomphe d'une cause qu'elle divinise en la personnifiant.

C'est ce qui donne tant de noblesse, une telle hauteur d'inspiration aux pages de M. Barrès, saturées d'un souffle spirituel. Une souveraine aspiration morale devient le substratum de toute sa pensée : elle en est la forme et la couleur ; elle en est aussi le véhicule... Rappelez-vous les larmes émues qu'il versa sur la tombe du héros qu'avait été notre Masson. Dans son cœur, chaque poilu est devenu un reposoir de grandeur morale et le siège d'une intense vie intérieure. Chacun d'eux a entrepris la grande tâche de battre en brèche tout ce qui entrave

* *L'Ame française et la guerre.* *** *La Croix de guerre.* Paris, Emile Paul, éditeur, 100, rue du Faubourd Saint-Honoré.

Jeanne de Domrémy dans l'accomplissement de « sa mission éternelle ». C'est encore une fois la Bienheureuse libératrice qui sauvera, avec ses nobles preux, la pieuse et doulce terre de France.

P. Bise.

Echos de partout

TABLEAU DE GUERRE

Un poilu raconte :

« C'était près de Verdun ; nous revenions de la tranchée ; nous étions crottés, fallait voir ; nous avions une demi-heure à attendre pour l'arrivée des autobus qui allaient nous emmener à l'arrière et nous ravitailler. On n'avait rien à faire. Voilà que le curé du petit village de X... (il n'a plus d'église, son clocher est tombé par terre) nous rejoint. C'est un vieux, les cheveux blancs, la barbe mal faite et de si bons yeux ! On le regarde, on l'entoure, il vide ses poches de tout le tabac qu'il avait pris à l'avance et il commence à nous parler.

« — Mes pauvres enfants, je vous connais, je vous ai suivis, vous avez bien de la misère, mais c'est si beau ce que vous faites !... Et voilà qu'il continue à nous dire des choses. Je regardais mes camarades vous me croirez si vous voulez, c'était dit avec tant de cœur, il avait tellement bien compris nos souffrances, nos fatigues, et aussi notre gloriole, que tout le monde pleurait. »

LE DENTISTE

Du Pépère, un organe du front :

Le sort en est jeté : le 359 va être pourvu d'un dentiste. Ainsi nous ne verrons plus ce scandale d'un adjudant qui gardait une dent contre un sergent. La dent sera arrachée tout de suite.

De même lorsqu'un peigne ou une fourchette n'auront plus de dents, le dentiste les leur remettra aussitôt.

Chaque compagnie aura le droit de se faire arracher un certain nombre de dents par mois. Un état sera fourni, à cet effet, du 1er au 10, indiquant matricule, nom, grade, genre de la dent malade.

Le dentiste sera assimilé au grade d'adjudant.

Lorsqu'il constatera dans la bouche d'un client la présence d'une dent aurifiée, il devra prévenir tout de suite la Banque de France ; cette dernière prendra livraison de la parcelle d'or et remettra dans la dent une somme correspondante en billets de banque ou en bons du Trésor, au gré du patient.

Enfin, il assurera la relève des dents.

Expliquons-nous. Le gouvernement a remarqué que c'étaient toujours les mêmes dents qui étaient à l'avant et toujours les mêmes dents qui étaient à l'arrière. Cela ne saurait se concilier avec l'esprit d'égalité qui régit toutes choses. Les dents de l'arrière, qui sont d'ailleurs beaucoup plus grosses, passent donc à l'avant.

MOT DE LA FIN

Le cri d'un pauvre diable, derrière le front :

— Tenir ! Ça me connaît. Je ne fais que ça depuis que je suis au monde.

POINTES SECHES

Il s'en faut que tous les hommes aient la reconnaissance et la fidélité du chien.

* * *

Pour se décrasser, il faut de l'idéal.

Confédération

Contre l'alcoolisme

Le secrétariat antialcoolique suisse a remis au Conseil fédéral une pétition, demandant, pour des raisons économiques et hygiéniques, l'extension du monopole fédéral de l'alcool à la distillation actuellement libre. La pétition est appuyée jusqu'à présent par 328 sociétés qui s'occupent des questions d'hygiène et de moralité publique, et par un certain nombre de chefs d'industrie.

Un office-conseil pour constructions rurales

Le comité de l'Union suisse des paysans a nommé directeur du nouvel office-conseil, dont il a décidé la création pour les renseignements à fournir en matière de constructions agricoles, M. Pfister, technicien-architecte à Rorbas (Zurich). M. Pfister entrera en charge le 1er juillet, afin de réunir, en Suisse et à l'étranger, la documentation nécessaire. Le comité directeur a également décidé de proposer l'ouverture de l'office-conseil en matière de construction pour le 1er janvier 1917.

ARMÉE SUISSE

La santé des troupes

Rapport sanitaire de l'armée pour la seconde moitié de mai. — L'état sanitaire des troupes en campagne continue à être bon. En fait de maladies contagieuses, 3 cas de scarlatine et 1 cas de diphtérie ont été annoncés.

Sept décès se sont produits : 2 dus à des pneumonies, 1 dû à un cancer du pancréas, 1 à une méningite tuberculeuse, 1 à une leucémie, 1 à une septicémie et 1 à un accident (noyade dans le Tessin).

Le médecin d'armée.

Biographie de M. Decurtins

M. le Dr Otto Walther, rédacteur de la *Schildwache* de Baden, va écrire, d'accord avec la famille de M. Decurtins, la vie du grand sociologue catholique, qui fut son maître à l'université de Fribourg. Cette vie paraîtra dans une année. M. Walther est un des jeunes écrivains les plus méritants de la Suisse catholique.

Le *Risveglio Fede e Democrazia*, organe des jeunes catholiques tessinois, a publié, traduit en italien, l'article sur M. Decurtins, paru dans nos colonnes et qui avait pour auteur M. le professeur Beck.

HISTORIENS ROMANDS

Vevey, 14 juin.

La Société d'histoire de la Suisse romande a tenu, aujourd'hui, son assemblée à Vevey, où elle n'était pas venue depuis 1892. Plusieurs dames et quelques officiers français, internés dans la région, ont assisté à la séance, présidée par M. Th. Dufour, de Genève.

Après la partie administrative, la Société a entendu une série variée de communications, dont nous donnons un résumé.

M. Frédéric Barbey, qui connaît fort bien l'histoire de la Révolution et de l'Empire, a introduit ses collègues au sein du Corps législatif français, en 1811, avec le comte de Rivaz, qui était, à cette assemblée, le député du Valais, devenu le département du Simplon.

De Rivaz, né à Saint-Gingolph, avait conduit, à Paris, une délégation chargée de discuter, avec Bonaparte, l'annexion de la Rhodanie à la France ; il avait eu l'occasion de se créer, à Paris, des relations qui lui furent précieuses quand il y retourna, en 1811, pour suivre les séances du Corps législatif.

Dans ses mémoires, encore manuscrits, il raconte ses impressions, ses visites, les cérémonies de la cour. A la clôture de la première session, il écrivait à sa femme qu'il se réjouissait de rentrer dans son cher Valais. Mais un contretemps retarda son départ : un noble valaisan, Louis de Courten, était au service de l'Angleterre ; quand le Valais fut annexé, il renonça à ce service et voulut rentrer au pays, mais il fut arrêté en arrivant en France et emprisonné parce qu'on le considéra comme un espion et un traître au service des ennemis de Napoléon. De Rivaz tenta vainement de sauver son compatriote, qui ne recouvra sa liberté qu'à la chute de l'Empire.

De Rivaz avait eu l'occasion de voir Bonaparte, qui lui demanda ce que les Valaisans pensaient du nouveau régime. Le député répondit : « Sire, vous les traitez avec tant de bonté qu'ils ne peuvent être que satisfaits ! » Et pourtant, sur l'ordre même du souverain, les agents français, en Valais, étaient tout que paternels !

A la réception du 1er janvier 1814, de Rivaz entendit, avec les autres députés, l'admonestation de Napoléon qui avait été mis hors de lui par le rapport du Corps législatif sur les abus du pouvoir. Le monarque, dont l'étoile pâlissait déjà, déversa assez grossièrement sa bile sur les représentants du peuple.

Quelques mois plus tard, Louis XVIII entrait à Paris ; de Rivaz assista à cette cérémonie et au *Te Deum*, et vit ce roi dont les jambes le portaient à peine et qui faisaient des pas pénibles et minuscules.

Les fonctions du comte de Rivaz à Paris étaient achevées ; le département du Simplon n'existait plus ; les Autrichiens l'occupaient. Le 4 août 1815, la Diète l'incorpora à la Confédération.

* * *

Pictet de Rochemont ne fut pas seulement le diplomate si zélé à défendre les intérêts de la Suisse devant les puissants de l'Europe. Il fut aussi un novateur, toujours à l'affût de ce qui pouvait améliorer le sort matériel de ses compatriotes. C'est pourquoi il fit, en 1787, avec deux amis, un voyage en Angleterre. Il visita les villes et les campagnes et moissonna une foule de renseignements.

M. Fernand Aubert a eu l'occasion d'étudier une relation de ce voyage et il en a donné des extraits qu'il a commentés. Pictet de Rochemont se familiarisa, en Angleterre, avec certains procédés de culture et d'exploitations industrielles, dont il tira profit ; c'est ainsi qu'il s'intéressa à la tourbe, comme combustible ; il acheta, dans la campagne genevoise, un domaine marécageux d'où il fit tirer de la tourbe ; il réalisa aussi d'autres projets, conçus après son voyage, soit dans l'industrie, la médecine et même l'art des fortifications.

* * *

Nous sommes en pleine période d'impôts spéciaux, perçus par portions, et, dit-on, une fois pour toutes. Il est curieux de constater qu'au moyen âge ce procédé était aussi en usage. Les seigneurs féodaux ruinés par la mauvaise gestion de leurs biens recouraient, parfois, à des impôts supplémentaires qu'on appelait un subside ; on les prélevait pour doter une princesse, pour faire une position à un fils ou pour toute autre dépense extraordinaire.

M. Ch. Gilliard a parlé du subside demandé à Moudon, en 1432, par le souverain savoyard, aux fins de pouvoir marier une princesse au roi de Sicile. Les payements étaient échelonnés ; on cédait le moins possible, on négociait avec le prince, on établissait des transactions. Moudon récolta une somme qui vaudrait, aujourd'hui, près de 46,000 francs ; on taxa les foyers, mais pas tous, les statistiques étant aléatoires ! Certains villages de la châtellenie ne furent pas frappés ; les noms des sujets qui payèrent sont encore ceux des familles vaudoises de nos jours.

Les 46,000 francs ne furent pas touchés par le duc qui ordonna de payer directement, dans le Pays de Vaud, de vieilles dettes particulières ; la reine de Sicile n'eut pas de dot... d'ailleurs, le roi de cette île mourut ! Le duc opéra, tout simplement, des virements, comme un financier moderne !

* * *

Jacques de Faucigny, prévôt de Genève de 1312 à 1343, n'a laissé qu'un seul sceau sur un seul manuscrit. Ce sceau a donné lieu à des controverses. D'aucuns ont mis en doute l'attribution de ce sceau à Jacques de Faucigny. M. Eug. Demole n'est pas de cet avis ; en étudiant la légende, la figure de saint Pierre, les armoiries portant doubles clefs et aigle impérial, il établit que ce sceau est bien celui du prévôt de l'Eglise de Genève et non celui d'une autre ville impériale.

* * *

M. Maxime Reymond est un historien perspicace ; il a le don de rendre intéressante la

controverse la plus ardue et de fixer, après de savantes déductions, la date d'un fait ou d'un document.

C'est ainsi qu'il s'est occupé d'un texte du XI[e] siècle relatif à Vevey. Ce texte ne porte pas de date et n'a pas retenu l'attention ; il s'agit d'un compte des censes perçues par le Chapitre de Lausanne dans les domaines qu'il possédait au territoire de Vevey, entre les deux Veveyses (Veveyse actuelle et Ognonnaz) et dans les villages voisins.

M. Reymond n'hésite pas à attribuer à ce document une date voisine de l'an mille, à peu près du temps où Rodolphe III résidait à Vevey même d'où il confirmait ses donations au Chapitre de Lausanne. L'historien a constaté que les prénoms des censitaires (les noms de famille n'existaient pas encore) étaient en majorité d'origine germanique.

* * *

Après la séance, les historiens firent honneur à un excellent banquet servi au Grand-Hôtel. Au dessert, M. Th. Dufour, président, parla de la Société qui, malgré la guerre, s'est accrue de 93 nouveaux membres ; il parla de la patrie suisse à laquelle tous restent attachés fermement, malgré tout.

M. Eug. Couvreu, syndic de Vevey, fit un court résumé du passé de la ville, puis il donna connaissance d'une motion déposée au Grand Conseil vaudois en vue de la conservation des archives communales ; il y a des autorités communales qui n'ont aucune estime pour les archives et qui même en ont vendu ! Il faut qu'à l'avenir les communes et les familles gardent plus jalousement les documents du passé.

Les historiens passèrent le reste de l'après-midi à visiter les collections historiques du Musée Jenisch, les souterrains de l'église de Saint-Martin et, rapidement, ceux de l'Hôpital.

M.

LA SUISSE ET LA GUERRE

Nos ports de ravitaillement

De renseignements fournis au *Journal de Genève* par M. Moor, commissaire fédéral, il résulte que l'usage des ports de Nice et de Monaco pour le transport de nos céréales nous entraînerait dans une voie dangereuse pour l'avenir et nécessiterait un surcroît de dépenses trop considérable. Toutefois, pour reconnaître la bienveillance précieuse du gouvernement français et pour mettre à profit l'avance qu'il nous a faite de nous octroyer le port de Nice, le Département militaire fédéral a décidé d'utiliser ce port pour nos transactions particulières avec l'Espagne.

Le boycottage de notre horlogerie

Suivant une information de Lœrrach (Bade) aux *Basler Nachrichten*, le boycottage décrété par l'Association des horlogers allemands contre un certain nombre de fabriques suisses d'horlogerie ne va pas tout seul.

Devant cette opposition, les promoteurs du boycottage ont été obligés de relever expressément que seules sont frappées d'interdit les fabriques suisses dont on peut dire avec certitude qu'elles livrent des munitions ou des pièces d'obus à la France et à l'Angleterre.

Après avoir pris connaissance de cette restriction, environ 2500 fabricants, grossistes, horlogers et bijoutiers allemands ont donné leur assentiment au boycottage des fabriques suisses.

L'avion italien de Chiasso

Dès qu'il a eu connaissance du fait qu'un avion italien avait survolé le territoire suisse, le Conseil fédéral a chargé le ministre de Suisse à Rome, M. de Planta, de faire une démarche auprès du gouvernement italien. Il n'existe aucun doute sur la nationalité italienne du biplan, qui a survolé environ 10 kilomètres du territoire suisse.

L'œuvre du Revoir

M[me] Pittet-Grandjean, une Lausannoise, s'est intéressée activement, depuis vingt-deux mois, aux victimes de la guerre ; elle a eu l'idée, dès le mois de février dernier, de créer une œuvre qui, nous en sommes convaincus, trouvera en Suisse, comme en France, le meilleur accueil et les concours les plus dévoués. Elle a pensé que rien ne pouvait être plus réconfortant pour les soldats français internés en Suisse, surtout pour ceux qui sont gravement atteints dans leur santé, que d'y recevoir, ne fût-ce que pour deux ou trois jours, la visite de leurs parents. Permettre à une mère, à la femme, aux enfants, de venir, du fond de la Bretagne ou du Languedoc, jusqu'aux bords du Léman, embrasser celui qui leur est cher, et que peut-être ils ne reverraient jamais sans cela, n'est-ce pas un devoir qui s'impose à toutes les bonnes volontés ? Dès le mois de février, M[me] Pittet-Grandjean, avec ses ressources personnelles et celles de quelques amis, se mit à l'œuvre. Grâce à leur activité, vingt-sept « revoirs » ont pu déjà se faire à Leysin ou à Chernex. Puis, laissant au comité le soin de continuer à Leysin l'œuvre entreprise, M[me] Pittet-Grandjean a songé à la reprendre avec Lausanne comme centre, dans d'autres parties de la région du Léman.

On peut devenir membre adhérent moyennant une cotisation mensuelle de 1 franc au minimum. Sont membres honoraires tous ceux qui feraient les frais d'un « revoir » (80 francs environ).

Adresser les adhésions et cotisations à M. E. Chambaud, agence des prisonniers de guerre, rue du Lion d'Or, ou à M[me] Pittet-Grandjean, 10, rue Beau-Séjour, Lausanne.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Des ours en France

On signale la présence d'ours dans les régions de Saint-Didier-sur-Doulon et de Paulhaguet (Haute-Loire). Un voyageur, se rendant à Brioude, en aurait aperçu un qui se mit à le suivre sur la route. En arrivant à la ville, il prévint aussitôt la gendarmerie. D'autre part, entre Saint-Didier et Paulhaguet, les propriétaires du « Moulin Rodier » en ont aperçu d'autres rôdant dans les bois.

Sur la demande du maire de Saint-Didier-sur-Doulon, le préfet de la Haute-Loire a pris un arrêté autorisant des battues.

Les brigades de gendarmerie de Champagnac et de Paulhaguet organisent, de leur côté, des chasses spéciales, mais, jusqu'à présent, aucun animal n'a pu être atteint.

FRIBOURG

La mobilisation du 177

C'est aujourd'hui, jeudi, que les soldats du bataillon de landwehr 177 (anciennement 166) s'en vont pour la quatrième fois accomplir le service de garde qui leur est attribué, dans notre zone fortifiée. Depuis la première mobilisation, du 4 août au 20 septembre 1914, la composition des deux compagnies du 177 s'est sensiblement modifiée, à la suite du départ des plus anciens passant dans le landsturm et de l'arrivée de pas mal de nouveaux landwehriens ayant achevé leur temps dans l'élite. Mais l'entente est restée parfaite parmi la troupe, et c'est grâce à elle que le service parfois si pénible dans la région montagneuse a été, en somme, vaillamment supporté. Puisse cette entente régner sans nuages durant la campagne qui commence et ces quelques semaines de service nous ramener nos braves du 177 plus aguerris encore et toujours vaillants !

A la mémoire de M. Pierre-Maurice Masson

Les étudiants et étudiantes de la Faculté des Lettres de notre Université, par la plume autorisée de M. l'abbé Julien Favre, docteur ès-lettres, professeur à l'Ecole normale de Hauterive, viennent de publier une notice sur l'activité professorale de M. le professeur Pierre-Maurice Masson, tombé glorieusement sur les champs de bataille de la Lorraine, en avril dernier. La plaquette s'ouvre par le portrait du distingué professeur et quelques pages plus loin, nous le voyons en costume de lieutenant dans l'armée française.

M. Favre retrace avec beaucoup de finesse et d'âme la carrière de M. Masson ; il met en relief son œuvre et surtout les nombreux sujets qu'il étudia à notre Université, dans ses conférences du lundi, qui n'étaient pas seulement suivies par les étudiants mais qui attiraient chaque année un grand nombre d'auditeurs attentifs à la parole du conférencier. Ce qu'on admirait surtout, c'était l'ordre avec lequel procédait le maître, la lumière qu'il savait faire jaillir des questions mêmes les plus complexes et les plus embrouillées.

A côté des conférences, M. Masson donnait des cours pratiques où l'élève était appelé à fournir des travaux particuliers, que le maître revoyait et corrigeait. Ces études, habilement dirigées par M. Masson, contribuaient surtout à initier les élèves aux secrets de l'art d'écrire tel qu'il est pratiqué par les grands écrivains.

L'œuvre littéraire de M. Masson est très importante. M. Favre en cite les principaux volumes. En terminant, il résume la carrière de notre regretté professeur en disant « qu'il a étudié, qu'il a enseigné et qu'il a écrit ; M. Masson restera auprès de ses élèves anciens et actuels le professeur brillant, aimé, presque idéal ».

La brochure est en vente à la librairie de l'Université, à la librairie catholique, au prix de 0 fr. 75.

Procédés Paul Girod

De Genève arrive la nouvelle que la Société électrométallurgique des procédés Paul Girod va distribuer un dividende de 8 %. Il n'avait plus été réparti de dividende depuis 1908.

Pour les enfants tuberculeux

Rappelons que c'est ce soir, jeudi, à 5 h., à la Villa des Fougères, qu'aura lieu la deuxième séance en faveur des enfants tuberculeux. Nul doute qu'on ne s'y rende aussi nombreux que mardi applaudir M[me] Meyer-Morard, et se récréer un instant par la spirituelle comédie de Labiche : *La Poudre aux yeux*. Cette bienfaisante distraction est offerte à tout le monde. Cartes à l'entrée : 1 fr.

A Notre-Dame des Marches

Le pèlerinage de mardi, à Notre-Dame des Marches, a souffert du mauvais temps, quant à la participation. Les pieux exercices se sont néanmoins déroulés au milieu d'un assez grand nombre de pèlerins, qui ont bravé les intempéries avec une vaillance dont Notre-Dame des Marches les récompensera, ils peuvent en avoir l'assurance.

Maladies infantiles

La rougeole règne à Planfayon et y a déjà fait des victimes parmi les petits enfants. Deux des classes de l'école ont été fermées, pour éviter la contagion.

Examens des écoles primaires

Demain, vendredi, seront examinées, à l'école de Gambach, à 8 h., la 5[me] classe des filles du quartier des Places, et à 2 h., la 6[me] classe des filles du même quartier.

Compagnie du corps de sûreté

Ce soir, jeudi, aura lieu l'exercice réglementaire. Les hommes sont tenus de se présenter à 8 heures du soir, Place de Notre-Dame, avec corde, canne et brassard.

Toute absence non légitimée sera punie d'après l'article 11 du règlement.

Le chef de compagnie.

Commerce et Industrie

La Société fribourgeoise du commerce et de l'industrie, qui, malgré la guerre et sans faire de bruit, a continué à travailler avec activité, réunissait ses membres, lundi dernier, en assemblée générale annuelle, à Marly.

Cette assemblée fut précédée d'une visite des papeteries de Marly, visite qui a vivement intéressé les participants et a été pour beaucoup une véritable révélation. La Société fut très aimablement reçue par M. le directeur Gyger, qui, avant de faire voir les installations des usines, a présenté à ses hôtes, dans un entretien des plus instructifs, l'historique de la fabrication du papier, exposant les différentes phases de cette fabrication et signalant les progrès les plus récents réalisés dans cette industrie. La visite de l'établissement fut pour tous la plus agréable des surprises. Outre l'intérêt très vif qu'elle présentait pour chacun, elle a permis de constater la vitalité merveilleuse des usines de Marly. Sous l'impulsion intelligente d'une direction jeune et énergique, la fabrique s'est mise au niveau de tous les progrès modernes et a pris un essor magnifique. On se rendra compte de l'importance qu'elle a acquise, lorsqu'on saura qu'elle utilise actuellement une force totale de 350 chevaux-vapeur. Ajoutons que la papeterie de Marly est l'une des plus anciennes de la Suisse ; son origine remonte, en effet, à l'année 1411.

Les participants à l'assemblée de lundi expriment à M. le directeur Gyger leurs plus vifs remerciements pour son accueil si plein de cordialité et le félicitent de la prospérité que son activité a value aux papeteries de Marly.

L'assemblée générale, après s'être occupée des diverses questions d'ordre administratif prévues aux *tractanda* et avoir *procédé au renouvellement* de son comité, dont la plupart des membres ont été réélus, a décidé de mettre sérieusement à l'étude le projet de création d'une Chambre de commerce. Les cantons voisins sont déjà dotés de cette institution si utile. Il a été décidé également d'intervenir en haut lieu, afin d'obtenir, à l'instar de ce qui a été fait dans le canton de Berne, l'institution de tribunaux de commerce, qui, en facilitant et en accélérant la liquidation des litiges, rendraient les plus grands services aux industriels et aux commerçants. La réalisation de ces projets sera un beau succès pour la Société fribourgeoise du commerce et de l'industrie.

Nos foires au bétail

La dernière foire au bétail de Bulle a été entravée par le mauvais temps. Néanmoins, marchands et campagnards y étaient relativement nombreux. Peu de transactions pour le gros bétail, qui demeure *cher, et baisse légère* sur les prix des petits porcs.

Per gl'Italiani

Domenica, 18 giugno, alle ore 3 precise, conferenza del R[do] Padre Sales, alla Villa Misericorde.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Société de chant « La Mutuelle ». — Répétition et assemblée, ce soir, jeudi, à 8 ½ h., à la Brasserie Peier. Très prochaine messe en chœur mixte. Projet de course.

Männerchor. — Heute Abend, 8 ¼ Uhr, Uebung.

Orchestre de la Ville. — Ce soir, jeudi, répétition générale à 8 ¼ h., au local.

Les cartes de remboursement pour l'abonnement à la LIBERTÉ seront mises à la poste le 23 juin. Nous prions nos abonnés de leur faire bon accueil. Nous nous verrions obligés de suspendre l'envoi du journal à ceux dont la carte de remboursement nous reviendrait impayée.

L'ADMINISTRATION.

Calendrier

VENDREDI 16 JUIN

QUATRE-TEMPS

Saint FRANÇOIS RÉGIS

Une âme d'apôtre, tel est le vrai titre de ce saint. Enfant, il prêchait à ses condisciples ; novice, il était le modèle de tous par sa régularité ; religieux, il n'eut d'autre ambition que de sauver des âmes.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 15 juin

BAROMÈTRE

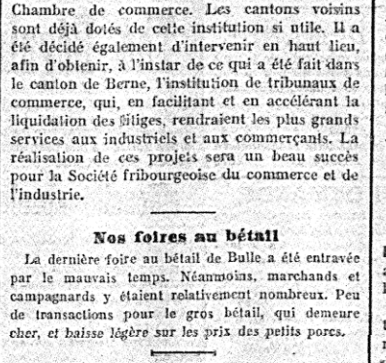

THERMOMÈTRE C.

Juin	9	10	11	12	13	14	15	Juin
8 h. m.	15	7	8	10	9	10	12	8 h. m.
1 h. s.	19	9	10	15	17	13	15	1 h. s.
8 h. s.	13	9	10	9	10	12		8 h. s.

HUMIDITÉ

8 h. m.	61	81	86	86	86	81	81	8 h. m.
1 h. s.	86	75	81	81	81	81	75	1 h. s.
8 h. s.	86	81	75	75	75	75		8 h. s.

TEMPS PROBABLE

dans la Suisse occidentale

Zurich, 15 juin, midi.

Ciel variable. Vent du nord. La température revient à la normale.

DERNIÈRE HEURE

La bataille de Verdun

Paris, 15 juin.

Havas. — Nouvelle accalmie devant Verdun, où l'infanterie ennemie n'a pas donné depuis 24 heures.

Le bombardement intensif, au cours de la nuit du 13 au 14, de nos positions de la rive droite de la Meuse, entre Thiaumont et Vaux, semblait faire présager une attaque ; mais une riposte énergique de notre artillerie a empêché *l'adversaire de donner suite à son projet.*

La canonnade, le 14 juin, s'est ralentie même jusqu'à devenir intermittente, dans le secteur oriental aussi bien qu'à l'ouest de la Meuse. Il semble que, depuis l'affaire de Vaux, les Allemands observent devant Verdun une attitude d'expectative en face d'événements dont ils sentent la menace de plus en plus prochaine.

Bulletin anglais

Londres, 15 juin.

Officiel. — Communiqué du 14 juin :

Aucune action d'infanterie pendant la journée. L'ennemi a bombardé violemment les positions que nous avons enlevées hier à l'est d'Ypres. Nous avons fait de nouveau prisonniers 3 officiers et 158 soldats.

Violent bombardement de nos lignes au nord-est de Carnoy, et au sud de Neuville-Saint-Vaast, auquel nous avons répondu.

L'ennemi a fait sauter trois mines. Nous avons détruit des galeries adverses en faisant éclater des camouflets.

Czernovitz menacé

Paris, 15 juin.

Havas. — L'*Echo de Paris* apprend de bonne source que, hier après midi mercredi, les Autrichiens ont été délogés complètement de la tête de pont de Czernovitz par les Russes, qui ont franchi le Prouth et ont pénétré dans les faubourgs nord-est de Czernovitz, dont la chute est attendue pour aujourd'hui jeudi.

Des avant-gardes de cosaques ont atteint Vaszkovcé, sur le Prouth, au sud de Snyatin.

Informations turques

Constantinople, 15 juin.

Communiqué du quartier général du 14 juin :

Sur le front de l'Irak, dans la région de Felahie, l'ennemi, inquiété par notre feu d'artillerie, a transporté son camp plus loin, en dehors de la portée de nos canons.

Des troupes russes que nous avons rencontrées près de Kâlian, au sud-ouest de Kasr-i-Schirin, ont été chassées vers le nord, par un de nos détachements.

Sur le front du Caucase, une attaque de surprise, tentée par une partie des forces ennemies, sur l'aile droite, a échoué sous notre feu. Au centre, duel d'artillerie et d'infanterie intermittent.

A l'aile gauche, combats locaux d'artillerie. Nos détachements de reconnaissance ont entrepris avec succès des surprises contre des avant-postes ennemis.

Dans les eaux de Smyrne, un monitor ennemi, appuyé par deux avions, a tiré environ 20 obus, sans effet, contre la rive au sud de Fotcha, puis s'est retiré. Un autre monitor a été chassé par notre artillerie près de l'île Keusten.

Les Anglais en Perse

Téhéran, 15 juin.

Havas. — Une colonne anglaise, sous le commandement du général Sykes, est entrée hier à Kerman. Elle y a été l'objet d'une réception très cordiale de la part des autorités et des habitants.

La conférence économique des Alliés

Paris, 15 juin.

Havas. — A la suite du déjeuner au ministère des affaires étrangères auquel assistaient les délégués, tous les ministres et plénipotentiaires des nations amies, la commission s'est réunie, sous la présidence de M. Clémentel, et a commencé l'étude des divers rapports inscrits à l'ordre du jour.

La séance s'est terminée à 5 heures et la suite a été renvoyée à aujourd'hui.

Contre les zimmerwaldistes

Paris, 15 juin.

Havas. — M. Pugliesi-Conti a déposé sur le bureau de la Chambre, avec demande de discussion immédiate, une proposition de résolution disant que tous les députés qui auraient, depuis *l'ouverture des hostilités, conféré avec des sujets* ennemis ne pourraient assister au comité secret qu'après l'engagement par serment, devant le bureau de la Chambre, de renoncer, jusqu'à la fin de la guerre, à tout rapport direct ou indirect avec l'ennemi.

Pas de pourparlers de paix

Munich, 15 juin.

De Berlin aux *Münchener Neuesten Nachrichten* : « Des journaux de la Suisse occidentale ont publié, sur la base d'une prétendue nouvelle de La Haye, l'allégation fantaisiste que le voyage du chancelier de l'Empire dans l'Allemagne du sud avait pour but de discuter avec les gouvernements de l'Allemagne du sud la question de la cession de l'Alsace-Lorraine à la France, comme base des futures négociations de paix.

« Afin que de telles combinaisons insensées ne se fixent pas dans des têtes françaises et n'y nourrissent pas des espérances fantaisistes, nous voulons *établir catégoriquement* que la nouvelle en question est fantaisiste et sans fondement. »

Courrier saisi

Copenhague, 15 juin.

Wolff. — La Direction générale des postes communique que tout le courrier postal du vapeur danois *United States*, parti le 1er juin de Copenhague, pour New-York, a été saisi à Kirkwall (Iles Orcades), et que tout le courrier et tous les paquets postaux du vapeur *Frédéric VIII*, se rendant de New-York à Copenhague, ont été également saisis à Kirkwall.

La crise ministérielle italienne

Rome, 15 juin.

Il se confirme que M. Boselli a conféré hier, mercredi, avec M. Meda, député catholique au Parlement.

L'Osservatore romano dit à ce sujet que les catholiques, tout en ne participant pas, d'une manière effective, aux négociations de reconstitution du cabinet, ont conscience de la gravité de l'heure que traverse l'Italie et ne feront rien qui puisse troubler la concorde des esprits.

Milan, 15 juin.

On mande de Londres au *Corriere della Sera* que le *Times* fait des vœux pour que M. Sonnino soit maintenu au ministère des affaires étrangères.

SUISSE

Bloch devant les assises bâloises

Bâle, 15 juin.

Aujourd'hui a commencé, devant la cour d'assises, le procès intenté à Jules Bloch, de Bâle, né en 1865, ancien caissier principal et fondé de pouvoirs du Bankverein suisse, à Bâle. Les débats durèrent plusieurs jours. Bloch est accusé de détournements, de fraude, de faux en écritures privées dans un but de lucre et de banqueroute. Il est en prison préventive depuis le 22 juillet 1915. L'arrêt de renvoi mentionne que l'accusé, dont le traitement annuel était de 10,000 fr. et qui possédait, en outre, une fortune d'environ un million, se lança dans la spéculation, pour gagner toujours plus d'argent. Il se servait, pour cela, d'un intermédiaire, le nommé Marx Dreyfus, établi à Londres, associé d'une maison de banque. L'importance des engagements de Bourse contractés par Bloch est établie par le fait que ce dernier avait, du 9 mars 1913 au 24 mars 1915, auprès de la seule banque Crewes, Lichtenstadt et C[ie], un découvert de 7,500,250 fr. Pour fournir la couverture nécessaire, Bloch envoyait des chèques, qui portaient, pour la plupart, les noms de Muller ou de Meier. Bloch s'est aussi approprié des deniers de la caisse qui lui était confiée. N'ayant pas eu de chance dans ses spéculations, il perdit des sommes importantes, que sa fortune ne suffit plus à payer. En 1907, il s'appropria déjà de l'argent *d'une manière frauduleuse. En mai 1906, ses* détournements s'élevaient à 760,000 fr. ; le 25 juillet 1914, ils atteignaient 1,100,000 fr., et, depuis la guerre, cette somme a constamment augmenté, jusqu'au 22 juillet 1915, jour où les fraudes furent découvertes. Les sommes détournées étaient alors de 2,450,000 fr. Le 24 juillet 1914, Bloch se déclarait insolvable et sa faillite était prononcée.

Chambres fédérales

Berne, 15 juin.

Le *Conseil national* reprend le débat sur les mesures concernant la neutralité.

M. Calame (Neuchâtel) rapporte pour le Département politique. L'orateur passe en revue les divers incidents de violation de frontière, dont le plus grave est celui du pêcheur Walz, qui a été arrêté dans les eaux territoriales suisses du lac de Constance et emmené en Allemagne. La Suisse a, d'ailleurs, demandé sa libération.

Quant à la liberté de la presse, la commission a reçu l'assurance que l'on conserverait, à l'égard de toutes les tendances, une stricte impartialité. Dans le cas Sychrava, le Département de justice et police affirme que ce personnage se livrait à l'espionnage et à la propagande. Quant à Lallemand, le Conseil fédéral a blâmé la manière de faire de la police bâloise et la commission se joint à ce blâme. Enfin, le rapporteur rappelle les services rendus par notre pays pour soulager les misères causées par la guerre, le rapatriement de 111,400 civils, le ravitaillement du Luxembourg et de la principauté du Liechtenstein.

Le député bâlois Gœttisheim défend les autorités de son canton dans l'affaire Lallemand et constate que le rapporteur a parlé à titre personnel et non pas au nom de la commission. Lallemand a pénétré sur le territoire bâlois d'une façon irrégulière, sans papiers, et s'il avait été aperçu par la gendarmerie, il aurait été immédiatement refoulé. La circulaire du Conseil fédéral de 1915, que cite M. Calame, a trait aux réfractaires domiciliés en Suisse et non à ceux qui pénètrent chez nous sans papiers. Le droit d'asile est un principe politique qu'il appartient aux cantons d'appliquer. Lallemand n'a pas été extradé, mais expulsé par le gouvernement de Bâle.

M. Calame dit que, s'il n'y a pas eu de vote au sein de la commission sur l'affaire Lallemand, la discussion a montré que la grande majorité approuvait le blâme adressé au gouvernement bâlois.

M. Scherrer-Füllemann (Saint-Gall) regrette que le Conseil fédéral n'ait pas offert aux belligérants ses bons services pour le rétablissement de la paix. L'orateur rappelle que la Chambre des députés suédoise a adopté à une très grande majorité une motion dans ce sens. Les neutres devraient se concerter et agir ensemble.

MM. Bossi (Tessin) et Naine (Neuchâtel) critiquent le Conseil fédéral et ses rapports sur les pleins pouvoirs.

Le *Conseil des Etats* vote sans débat un crédit de 6,636,000 fr. pour acquisition de matériel de guerre en 1917. Puis il aborde l'examen de la gestion du Conseil fédéral. (Rapporteur général : M. Geel.)

M. Montenach rapporte sur la gestion du Département de l'Intérieur.

†

Mesdemoiselles Rosalie, Marie et Ernestine Schueler, à Chésopelloz; la famille Schueler, à La Corbaz; Monsieur et Madame Bursier-Schueler et leurs enfants, à Corminbœuf; Mesdemoiselles Alexandrine et Célina Schueler, Institut du Sacré Cœur, à Estavayer; Mademoiselle Marie Hayoz, au Pâquier; Madame veuve Limat-Hayoz, à Belfaux, ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

Monsieur Joseph Schueler

leur cher père, oncle et beau-frère, enlevé à leur affection le 13 juin, dans sa 78me année, muni de tous les secours de la religion, après une pénible maladie très chrétiennement supportée.

L'enterrement aura lieu à Belfaux, vendredi 16 juin, à 9 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

R. I. P.

†

Monsieur et Madame Brusa-Rossi et leurs enfants, à Guin; Monsieur Adam Rossi, à Ornavasso; Monsieur et Madame Ambroise Rossi, à Guin; Monsieur et Madame Angelo Rossi et leurs enfants, à Berne; Monsieur et Madame Angelo Rossi et leurs enfants, à Ornavasso; la famille Borghini et ses enfants, à Ornavasso, ainsi que les familles alliées ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Noël ROSSI

entrepreneur, à Guin

leur cher père, grand-père, beau-père, beau-frère et oncle, décédé à l'âge de 74 ans, le 14 juin, à 5 ¾ heures du matin, après une longue et pénible maladie, courageusement supportée, muni des secours de la religion.

L'enterrement aura lieu à Guin, vendredi 16 juin, à 9 heures du matin.

R. I. P.

†

Fanfare
« La Lyre de Belfaux »

Les membres de la Société sont priés d'assister aux funérailles de

Monsieur Joseph Schueler

membre passif

qui auront lieu vendredi 16 juin, à 9 heures, à Belfaux.

R. I. P.

†

Société de chant de Belfaux

Messieurs les membres sont priés d'assister aux funérailles de leur regretté collègue

Monsieur Joseph Schueler

membre honoraire

qui auront lieu à Belfaux, le 16 juin, à 9 heures du matin.

R. I. P.

Madame Euphrasie Savoy et la parenté remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie dans le grand deuil qui vient de les frapper.

ABONNEZ-VOUS aux

CAUSERIES

Fribourg (Suisse)

Intéressante revue littéraire consacrant son entier bénéfice aux tuberculeux indigents.

Abonnement annuel :
Suisse, 5 fr.; Etranger, 6 fr.
Spécimen gratuit sur demande.

LACTOGÈNE

Farine lactée
suisse de premier ordre

WENGER & HUG S.A.
Gümligen-Berne.

DÉPOT :

G. LAPP, pharmacie
FRIBOURG

Taches de rousseur

disparaissent rapidement par l'emploi du lait antéphélique. En flacons de 2 fr. 50 et 1 fr. 50. Dépôt : Pharmacie Jambé, Châtel-St-Denis; G. Lapp, Fribourg; Gavin, Bulle; Robadey, Romont.

Entêtes de lettres et enveloppes commerciales.
Circulaires. — Formulaires.
Cartes de banquet. — Cartes de fêtes.
Cartes d'invitation.

Imprimerie Saint-Paul, Fribourg

Engrais pour fleurs
„ PLANTO "
Seul dépôt au Commerce de graines
Ernest G. VATTER
ci-devant G. Wagner
FRIBOURG, rue du Pont Suspendu, 79

Dr en médecine JONQUIÈRE
absent de Berne
aux Bains de la Lenk

Ouvriers terrassiers

sont engagés sur la route de Grandsivaz à la frontière vaudoise.
S'adresser au chantier. 2849-769

L'EAU VERTE
de l'abbaye cistercienne de la Maigrauge
à Fribourg, fondée en 1259
Elixir d'un goût exquis

composé de plantes choisies et mélangées dans des proportions étudiées et longtemps expérimentées, sans absinthe et plantes nuisibles.

Souveraine dans les cas d'indigestion, dérangements d'estomac, digestion difficile, coliques, refroidissements, etc., etc. *Préservatif efficace* contre les maladies épidémiques et contre l'influenza.

Chez MM. **Eigenmann, Chatton et Cie**, négt.; **Lapp, Bourgknecht & Gottrau, Cuony, Baseiva, Wuilleret, Mary et Schmidt,** pharmaciens; **Guisi-Richard; Fr. Guidi,** rue des Chanoines; **Société de Consommation,** rue des Alpes; **Ayer,** rue de la Préfecture et place de la Gare; **Miserez,** rue de Lausanne et Beauregard.

Bullet, pharmacien, à Estavayer-le-Lac; **Strebel et Gavin,** pharmaciens, à Bulle; **Robadey,** pharmacien, et Pharmacie économique, Romont; **Jambé,** pharmacien, à Châtel St-Denis; **Leclerc & Gorin,** droguerie de la Croix-d'Or, Genève; **Pharmacie de l'Orangerie,** Neuchâtel. **Droguerie Christen,** Moudon. — *Liqueur de genièvre de montagne,* chez **MM. Eigenmann, Chatton & Cie**, negt. H 3 F 145-44

VOYAGEUR

Maison de fournitures de bureau donnerait sa représentation et éventuellement **dépôt** à personne bien introduite. Inutile de faire des offres sans références.

Ecrire sous N 32004 L, à la S. A. suisse de publicité Haasenstein et Vogler, Lausanne. 2884

Mises de chevaux

Pour cause de cessation de commerce, le soussigné vendra devant les écuries du **Cerf, à Romont, mardi 20 juin,** dès 9 heures du matin, savoir : 5 bons chevaux de trait, chars à pont, dont 1 neuf; camion, voitures, colliers de travail et de voitures, couvertures de chevaux, bâches, etc. 2888-777

Favorables conditions de payement.

J. Toffel, *voiturier.*

Le Goître est la maladie de la glande thyréoïde, d'un organe très important. Avant d'essayer un remède quelconque contre ce mal ou au cas où tout remède et opération seraient restés sans résultat, demandez un prospectus gratis au H 1850 Z 2118

Dépôt du « Strumacid », à Ziegelbrücke, 40
C'est le seul remède pour faire disparaître le mal.

HUMILIMONT
près BULLE (Gruyère, Suisse)
Téléphone 250
Etablissement médical de premier ordre ouvert toute l'année

Traitement des **maladies nerveuses,** des **voies digestives** et de la **nutrition. — Surmenage, anémie, intoxications. Cure de repos, convalescence. — Régimes.**

HYDRO — ÉLECTRO — PHYSIOTHÉRAPIE

Ni aliénés, ni tuberculeux

Chapelle. Aumônier.

Prospectus et renseignements : Méd.-Dir. **Dr Voltschevski.**

A. EICHENBERGER
Médecin-vétérinaire
BELFAUX
de retour du service militaire

Farine phosphatée Pestalozzi
Le seul produit suisse, genre phosphatine
Le meilleur aliment des enfants
Le déjeuner complet, le plus fortifiant pour adultes

C'est le produit le meilleur marché et qui donne les meilleurs résultats! C'est pourquoi il est en usage dans tous les dispensaires. Une tasse revient à 3 cent. — Pharmacies Bourgknecht; Musy; Cuony; droguerie Christinaz. H 11914 L 2675

SOUVENIR DE LA MOBILISATION

Les superbes frises du peintre Courvoisier représentant les scènes de la vie militaire à nos frontières sont expédiées franco par **Peter, Cailler, Kohler, Chocolats suisses, S. A., Vevey,** aux prix minimes de :

Fr. 2.— la série de 3 frises, et
» 5.— les 3 séries,

contre versements par mandats, chèques postaux ou timbres-poste.

Le montant intégral de cette vente est exclusivement utilisé en faveur des œuvres militaires de bienfaisance patronnées par le 2848

Département militaire suisse

Ch. DEMIERRE
Médecin-dentiste
BULLE
de retour

On demande, près Paris
trois bons bûcherons
Suisses romands, pour travail de 4 à 6 mois.

Ecrire en indiquant le prix et les conditions auxquelles on serait disposé à s'engager à **H. E. Duchosal, Pregny** (Genève).

ON DEMANDE

pour tout de suite, robuste **jeune fille** connaissant un peu la cuisine, pour tout faire, dans café-restaurant.

S'adresser **par écrit,** sous chiffres H 2952 F, à la *S. A. suisse de publicité Haasenstein et Vogler, Fribourg.* 2876

ON DEMANDE

pour la Suisse française, une jeune fille honnête, **bonne vendeuse,** connaissant les 2 langues, pour magasin articles de Messieurs, mercerie, de préférence si elle connaît un peu la mode. 2885

Adr. off. sous H 1451 M, à la S. A. suisse de publicité Haasenstein et Vogler, Montreux.

JEUNE FILLE

de 20 ans **demande place comme sommelière** pour le 15 juillet, de préférence à Bulle.

Offres écrites sous H 2862 F, à la S. A. suisse de publicité *Haasenstein & Vogler, à Fribourg.* 2781

On demande
UN JEUNE HOMME

comme domestique, chez **M. Guenin,** *dentiste,* **Porrentruy.**

ON DEMANDE

pour la campagne, pour tout de suite ou à la fin du mois, une **jeune fille** de 19 à 25 ans, sachant faire la cuisine et pouvant servir au café.

S'adresser sous H 2975 F, à la S. A. suisse de publicité *Haasenstein & Vogler, à Fribourg.*

Café à remettre

Peu de reprise, bonnes conditions. — S'adresser à **Mme F. Gadalini,** *Café de la Victoire, rue du Pré,* **Lausanne.**

Myrtilles fraîches

caisse de 5 kg., Fr. **3.60**; 10 kg., Fr. **7.—**; 15 kg., Fr. **10.—**, franco par poste. 2875

Fils de S. Notari, Lugano.

Le succès croissant

obtenu partout par le **Thé Béguin,** n'a pas manqué de provoquer l'apparition des imitations qui accompagnent inévitablement les produits ayant conquis la faveur du public.

Ces imitations grossières doivent être signalées, afin que chacun exige le véritable

Thé Béguin

qui, seul, par sa composition rationnelle, basée sur des études spéciales faites sur les principes actifs de nos plantes indigènes, garantit une

efficacité absolue

dans toutes les maladies dont l'origine est un sang vicié, telles que clous, démangeaisons, dartres, eczema, vertiges, plaies, varices, etc. Il peut être pris, sans aucun inconvénient, d'une façon prolongée. 2369

Le **Thé Béguin** ne se vend qu'en boîtes cachetées de **1 fr. 50, jamais au détail,** dans toutes les pharmacies.

Dépôt à Fribourg : Bourgknecht & Gottrau, Lapp.

Pur Baume

merveilleux anglais; véritables gouttes de baume selon ressource ctanstrale. La douz. de flacons Fr. 2.60. Seules véritables expédiées par la **Pharmacie Lauzoli,** *Place 5,* **Neuveville** (Glaris). H 676 Gl 2181 610

Apprenti de commerce

est demandé par maison de la place.

S'adresser **par écrit,** sous H 2945 F, à la S. A. suisse de publicité *Haasenstein & Vogler, à Fribourg.* 2862

Pension-Restaurant

à louer meublée, au Mont-Pèlerin, sur Vevey, pour le 1er juin prochain, la Pension-Restaurant du Pavillon, composée de salle à boire, salle à manger, 8 chambres à coucher avec place pour 12 lits, logement du tenancier, chambre de bain, chauffage central. Conditions avantageuses.

S'adresser : **Régie C. Dénéréaz, Vevey.** 1699

A VENDRE

pour cause de départ, dans une localité du canton de Vaud au bord du lac Léman, **bâtiment de rapport locatif, avec Buffet de Gare-Restaurant,** chauffage central, grand jardin terrasse et potager, poids public. A proximité directe des stations de trois lignes de chemins de fer régionaux. Prix : 60,000 fr.

Ecrire sous chiffres H 1156 M, à la S. A. suisse de publicité Haasenstein et Vogler, Montreux.

A LOUER

tout de suite ou date à convenir
au centre des affaires

une jolie pièce pouvant servir de bureau. Chauffage central, lumière électrique.

S'adresser au bureau de la S. A. suisse de publicité *Haasenstein & Vogler, à Fribourg,* sous H 1150 F. 1150

Coenneaux et lignures

On demande plusieurs wagons, ainsi que du **bois en bûches.**

Adresser offres, avec prix rendu sur wagon départ, sous N 14966 X à la S. A. suisse de publicité Haasenstein et Vogler, Genève.

On demande à louer

pour le 1er ou 25 juillet, au centre des affaires, **deux grandes chambres pour bureaux,** au rez-de-chaussée ou premier étage.

Offres sous H 2197 F, à la *S. A. suisse de publicité Haasenstein & Vogler, à Fribourg.*

A LOUER
rue de Romont
1 appartement

S'adresser à **Mme Delaquis,** villa des *Fougères,* **Pérolles.**

A LOUER
à Fribourg

dans la rue principale, **un beau magasin.** Conviendrait pour n'importe quel commerce.

S'adresser **par écrit,** sous O. 913 L., à **Orell Fussli,** *Publicité,* **Lausanne.** 2784

Appartement
A LOUER

1er étage, au soleil, chez **R. Erlebach,** *av. Beauregard, 18.*

NOUVEAUX BRÉVIAIRES
de la Maison MAME, à Tours

Dernière édition 1915, 4 vol. in-18, chagrin, 1er choix, reliure molle, noire, coins ronds, tranche dorée, **54 fr.**
Le même, tranche rouge sous or, **57 fr.**

Bréviaire in-48, reliure molle, chagrin noir, coins ronds, tranche dorée, **38 fr.**
Le même, chagrin 1er choix, **43 fr.**

Custode chagrin, avec patte, genre portefeuille, pour bréviaire in-18, **5 fr. 50.**

EN VENTE A LA LIBRAIRIE CATHOLIQUE
130, Place Saint-Nicolas, et Avenue de Pérolles, Fribourg

Concours de travaux de route

Les travaux de construction d'une route alpestre dans la vallée de Mascheren, depuis la frontière fribourgeoise jusqu'aux Gantrist de l'Hôpital (haute Singine), sont mis au concours par voie de soumission publique.

Les entrepreneurs, intentionnés de concourir, sont invités à prendre connaissance des plans, du cahier des charges et de l'avant métré, au bureau de **Monsieur Techtermann,** *ingénieur agricole,* Chancellerie, **Fribourg.**

Les soumissions, cachetées, avec la mention : « Soumission pour la construction de la route de Mascheren » devront être déposées au bureau ci-haut mentionné, jusqu'au **30 juin à 6 heures du soir.**

Pour le comité de la route de Mascheren ;

Le président : **J. Blanchard.** *Le secrétaire :* **Fischer-Reydellet.**

FIN DE SAISON

Vente de chapeaux

à partir de ce jour à

l'Ecole de Modes, Gambach, Fribourg

BAINS DE BONN

Station des chemins de fer **Guin,** près Fribourg.

Ouverts du 21 mai au 15 octobre

Beaux ombrages, situation tranquille, sur les bords de la Sarine, à l'abri des vents. Air sans poussière, riche en ozone.

Sources sulfureuses très alcalines-carbonatées, très radioactives.

Analyse faite par les Drs Kowalski et Joye, professeurs à l'Université de Fribourg.

Indications. Cure recommandée dans les catarrhes chroniques des muqueuses (organes de la respiration, de la digestion et des voies urinaires), dans les rhumatismes chroniques, la goutte, l'arthritisme, dans les affections articulaires et glandulaires, dans les maladies de la peau, dans la fièvre sanguine et les hémorroïdes; l'engorgement du foie, les affections nerveuses : les maladies des femmes, etc. H 2386 F 2301-643

INSTITUT
JAQUES-DALCROZE
44, Terrassière
GENÈVE

Cours normal d'été
du 15 août au 1er septembre 1916

réservé aux personnes ayant déjà étudié la méthode. — Pour tous renseignements, s'adresser au **Secrétariat de l'Institut.**

Les cours réguliers de l'Institut commenceront le **1er octobre 1916**

Rythmique Solfège
IMPROVISATION

Demander prospectus au Secrétariat de l'Institut.

Mises de fleuries

Mardi 20 juin, on exposera en mises publiques les fleuries de foin et regain d'environ 12 poses, situées à Belfaux.

Rendez-vous des miseurs à 1 h. précise près de la scierie.

L'exposant : **H. Schueler.**

Papeterie
EGGER & MAYER
Rue du Tilleul, FRIBOURG

LIQUIDATION TOTALE
de tous les articles en magasin

Vitrines et banques de magasin à vendre. — Grand rabais sur vases à fleurs, cache-pots et plateaux, etc. Jeux de croquet.

Imprimerie Saint-Paul, Fribourg

BIBLIOTHÈQUE CIRCULANTE

Plus de 3800 volumes divisés en 8 séries

A. — Religion. — Education.
B. — Histoire. — Guerre et marine. — Voyages.
C. — Hagiographie.
D. — Biographies.
E. — Littérature. — Correspondance. — Poésie.
F. — Romans.
G. — Bibliothèques bleue, rose, etc. pour enfants.
H. — Romans illustrés. — Publications périodiques.

PRIX D'ABONNEMENT :

Un an, 8 fr.; 6 mois, 4 fr. 50; 3 mois, 2 fr. 50; 1 mois, 1 fr.

Cet abonnement donne droit à 3 volumes pour la ville et 5 pour la campagne. Ces volumes peuvent être échangés les mercredi et samedi de chaque semaine.

Les personnes qui, ne voulant pas s'abonner, désirent cependant profiter de la Bibliothèque, peuvent obtenir des ouvrages pour 10 cent. par volume et par semaine.

Pour les envois à la campagne et dans toute la Suisse, les abonnements postaux peuvent être utilisés. Ils coûtent, frais d'emballage et de port compris, 20 cent. aller et retour. Chaque envoi peut contenir de 4 à 5 volumes.

Pour recevoir le catalogue complet, prière d'envoyer 60 centimes en timbres-poste.

à la Bibliothèque circulante de l'Imprimerie Saint-Paul

AVENUE DE PÉROLLES, FRIBOURG (SUISSE)